

«... nous ne pouvons être étonnés de la confiance aveugle ressentie à l'égard de la fiabilité du système de notation. » – Monsieur I.E. Finkelstein

## Un système de notation ayant besoin d'être ajusté

La coutume d'attribuer des notes aux étudiants pourrait provenir de l'Université Yale vers la fin des années 1700 et, en dépit d'être décrit en 1913 comme étant un « instrument absolument non calibré », il demeure un élément important dans la détermination de l'avenir de nombreux jeunes.

Au cours de ces dernières semaines, alors que nous sommes confronté à la question liée au processus d'apprentissage (voir la publication occasionnelle sur le parcours pédagogique intitulée *Occasional Paper n° 4, The Learning Path* – disponible en anglais seulement – [www.education2020.ca](http://www.education2020.ca)), il est évident qu'il est temps de réexaminer la question concernant le rendement scolaire et la notation :

- Les notes scolaires ne constituent pas une mesure fiable du niveau d'instruction.
- Le rôle de l'école est d'enseigner aux étudiants et non de les « évaluer ».
- Les enseignants qui classent les étudiants et leur accorde des notes peuvent se retrouver en situation de conflit d'intérêts.
- L'Île-du-Prince-Édouard devrait mettre en place un organisme indépendant dans le but d'évaluer le niveau de rendement des étudiants.

Les licences des enseignants ne sont pas délivrées par la faculté universitaire qui les forme; votre comptable n'est pas votre vérificateur; votre moniteur de conduite ne vous remet pas votre permis de conduire; votre entraîneur et votre arbitre ne sont pas la même personne; votre niveau musical est établi par le Conservatoire de musique du Canada; et finalement, les apprentis reçoivent leur accréditation Sceau rouge de la part des Gouvernements provinciaux. Alors, faudrait-il accorder à un organisme autre que l'école la charge de définir les résultats du niveau scolaire et de l'évaluation sommative?

## Soyez aux aguets!

- « **Closing the Gap** » (combler l'écart) – M. Gerry Seaward du Collège Holland présentera un exposé sur un programme d'éducation de base pour adultes pour les gens qui ont besoin de crédits supplémentaires pour être admis aux programmes postsecondaires.
- **L'élaboration des programmes** – Une présentation par M. Derek McEwen du ministère de l'Éducation, de l'apprentissage précoce, et de la culture sur l'élaboration de programmes et sur les nouvelles initiatives de soutien à l'éducation publique.
- **Que font les enseignants?** Vous avez consulté le parcours pédagogique; maintenant préparons un diagramme pour voir comment les enseignants ont répondu.
- **Nous aimerions recevoir vos commentaires!**

## Qu'en pensez-vous?

Quel est le but de l'éducation publique?

Cliquez ci-dessous pour exprimer votre opinion:

[http://education2020.ca/LimeSurvey/index.php/269513?lang=en\\_us](http://education2020.ca/LimeSurvey/index.php/269513?lang=en_us)

[http://education2020.ca/LimeSurvey/index.php/269513?lang=en\\_us](http://education2020.ca/LimeSurvey/index.php/269513?lang=en_us)

Rédacteur invité : Don Glendenning

## Education 20/20 Inc.

101 Kent St., PO Box 624 / 101, rue Kent, B.P. 624  
Charlottetown, PEI / Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 1M0  
Tel./Tél. : 902-892-2060  
Email/Courriel : [pei@education2020.ca](mailto:pei@education2020.ca)  
URL : [www.education2020.ca](http://www.education2020.ca)